

23.11.2015 - 10:45 Uhr

Pneus d'été en hiver: distance de freinage multipliée par deux sur la neige



Bern (ots) -

Quand la température et la limite des chutes de neige baissent, la voiture et son conducteur sont soumis à des contraintes plus élevées. Il s'agit donc d'adapter la vitesse à l'état des routes et de se préparer correctement à la saison froide. Les conseils du TCS permettront de traverser l'hiver en toute sécurité. Le moment est aussi venu de passer dans un garage ou l'un des 19 centres techniques du TCS pour demander un contrôle hivernal.

Rouler avec des pneus d'été en hiver, c'est agir de manière négligente et même irresponsable. Les pneus d'hiver doivent être montés - toujours sur les quatre roues - avant que ne tombent les premiers flocons. Les gommages les moins usés doivent toujours être installés sur les roues arrière, l'essieu directeur, et cela indépendamment du mode de propulsion ou de traction. Ce qui compte, c'est que les pneus d'hiver aient au moins 4 mm de profil, faute de quoi ils perdent leurs qualités hivernales typiques : distance de freinage réduite, meilleure traction, risque réduit d'aquaplaning.

Les voitures tout-terrain sont fréquemment équipées d'origine de pneus toutes saisons qui ne constituent cependant qu'une solution de compromis, autant en hiver qu'en été. Même ce type de véhicule devra donc être muni de bons pneus d'hiver en vue de la saison froide.

Distance de freinage multipliée par deux en hiver avec des pneus d'été

Les pneus d'été sont totalement inadaptés aux grands froids et aux routes hivernales. La composition de leur caoutchouc est différente de celle des pneus d'hiver. Ils durcissent rapidement, perdent leur élasticité et n'apportent pas les performances requises dès que la température baisse. Conséquence du profil inadapté aux conditions hivernales, la distance de freinage sur la neige est multipliée par deux avec un pneu d'été.

De bons pneus d'hiver sont performants aussi bien sur chaussée mouillée que sur des routes enneigées. Leur profil prononcé avec de fines lamelles leur permet de s'agripper littéralement à la neige. Leur mélange de caoutchouc est de surcroît plus tendre et convient donc mieux aux basses températures.

Cadre légal en Suisse

Il n'existe pas de réglementation légale exigeant explicitement que les voitures soient équipées de pneus d'hiver. Cependant, un conducteur qui provoque un accident ou contribue à provoquer un accident parce que sa voiture est chaussée de pneus inadéquats s'expose à une réduction des prestations d'assurance, voire à une demande de restitution des prestations et à une amende (pour négligence grave, le véhicule ne présentant pas toutes les garanties de sécurité). Une contribution peut aussi être demandée pour les dégâts provoqués envers des tiers.

Le TCS recommande non seulement de faire monter assez tôt les pneus d'hiver, mais aussi de stocker correctement les gommes d'été pendant la saison froide. Un stockage adéquat prolonge la durée de vie des pneus. La meilleure manière d'agir est de les suspendre à une paroi ou de les empiler au sol à l'abri de la lumière. Une alternative consiste à confier le stockage à un garage. Celui-ci vérifiera par la même occasion les pneus (profondeur du profil) et les jantes pour déterminer d'éventuels dégâts.

Charger correctement les bagages hivernaux

La manière de charger les bagages influence aussi notablement la sécurité du véhicule. Les bagages doivent toujours être bien arrimés dans le coffre et ne pas dépasser l'arête supérieure du dossier de la banquette arrière. Des objets mal fixés peuvent se transformer en projectiles dangereux lors d'une collision. Les bagages lourds et rigides - par exemple, les chaussures de ski ou les valises à coque - doivent être posés au fond du coffre ou sur le plancher et arrimés. Les snowboards, bâtons de ski et skis peuvent également être placés dans un coffre de toit. Ce dernier modifie cependant le comportement routier du véhicule. Il faut donc toujours observer le poids maximal du véhicule, la charge admise sur le toit et la hauteur totale.

Conduire avec un pare-brise givré est dangereux

Conformément à l'ordonnance sur les règles de la circulation routière (article 57, alinéa 2), les phares, les catadioptrés, les vitres et les rétroviseurs doivent toujours être propres. Le TCS recommande de débarrasser la voiture de la neige et de la glace moyennant un grattoir en plastique dur et un balai à neige. Les conducteurs, qui se contentent de dégager un "regard" sur le pare-brise mettent en danger leur propre personne et les autres usagers de la route et risquent de surcroît une amende, voire un retrait de permis. Très pratiques, à ce propos, les bâches anti-givre qui permettent de gagner beaucoup de temps et de travail le matin.

En forme pour l'hiver avec le TCS

Pour être tout à fait certain que la voiture est prête à affronter l'hiver, il est recommandé de demander un contrôle hivernal dans l'un des 19 centres techniques du TCS. Ce test uniformisé porte sur tous les éléments importants pour la conduite en hiver, soit les roues, les pneus, la suspension, la direction, le moteur, le système de refroidissement, les essuie-glaces, l'aération, la batterie, l'éclairage et le système électrique.

Le test TCS de pneus d'hiver publié en septembre 2015 offre des informations utiles sur ce type de pneumatique. Il va de soi que les experts du TCS sont à disposition pour conseiller plus en détail les automobilistes. Plus d'informations sont disponibles sur www.tcs.ch. Tout comme son véhicule, le conducteur doit être bien préparé aux conditions hivernales. Les cours de Neige & Glace proposés par Test & Training TCS et certaines sections du TCS permettent d'expérimenter la conduite du véhicule dans des conditions hivernales réelles. La journée de cours comprend une introduction théorique ainsi que plusieurs exercices pratiques sur des parcours de test préparés et sécurisés.

Autres conseils pour se préparer à l'hiver

- Contrôle des liquides: le niveau de l'huile, du liquide de refroidissement et d'autres liquides indispensables au fonctionnement de la voiture doit être régulièrement vérifié (antigel). - Batterie: les batteries de démarrage ont en règle générale une durée de vie de plus de cinq ans, mais elles sont davantage sollicitées en hiver. Si on ne connaît pas exactement l'âge de sa batterie, il vaut mieux la faire vérifier par un spécialiste. - Eclairage: vérifier régulièrement le bon fonctionnement du système d'éclairage, par exemple en faisant le tour de la voiture, avec les feux de croisement et de position enclenchés. - Caoutchoucs/joints des portes: des portes et éléments de porte (serrures) gelés peuvent être traités avec des produits qu'on trouve dans le commerce. - Lave-glace et balais d'essuie-glace: une bonne visibilité est évidemment aussi importante en hiver. Donc faire le plein assez tôt avec un produit de lave-glace antigel et contrôler les balais d'essuie-glace, voire les remplacer. - Vérifier les accessoires hivernaux: en plus du triangle de panne obligatoire, il est recommandé de se munir d'un grattoir à glace, d'un atomiseur dégivrant, de gants et d'un balai à neige. Dans les régions de montagne, il est utile d'avoir à bord des chaînes à neige. - Protection contre l'humidité permanente: le TCS recommande l'achat de tapis en caoutchouc pour empêcher que l'intérieur de la voiture ne soit constamment humidifié par la neige.

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 079 249 64 83, yves.gerber@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr -

www.flickr.com/photos/touring_club/collections.

Les vidéos du TCS sont sur Youtube - www.youtube.com/tcs.

www.presetcs.ch

Medieninhalte



ADAC_Winter-Reifen-Test_Ulrichen Schweiz_14.-17.Jan. 2015

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000091/100780856> abgerufen werden.